Conseil des droits de l’homme

45e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Mexique**

Genève, 24 janvier 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation mexicaine et fait les recommandations suivantes :

1. Pour lutter contre l’impunité, accroître les ressources, y compris financières, des ministères publics aux niveaux fédéral et des Etats de la Fédération et renforcer la coordination interinstitutionnelle.
2. Intensifier les efforts pour lutter contre les disparitions forcées et la crise médico-légale en renforçant la coordination avec le bureau du procureur général, en garantissant le bon fonctionnement de la banque nationale de données médico-légales et en établissant des protocoles harmonisés d’échange d’informations, notamment sur les empreintes digitales, entre institutions au niveau fédéral et des Etats de la Fédération.
3. Assurer la transparence des tâches civiles assumées par l’armée en mettant en place des mécanismes d’audit et de responsabilité conformes aux principes de l’Etat de droit.
4. Renforcer le mécanisme de protection des défenseurs des droits de l’homme et des journalistes en allouant des ressources suffisantes, en coordonnant et en auditant sa mise en œuvre au niveau des Etats de la Fédération.

Je vous remercie.